

COMPTE RENDU du CTL du 24 septembre 208

« Je sais tout mais je ne dirai rien ! »

En préambule à l'ordre du jour, les OS ont abordé les rumeurs de rapprochement entre la DRFIP59 et la DDFIP62 à l'horizon 2022, rumeurs appuyées par des déclarations de hauts responsables des directions du 62 et de la Dircofi.

On ne connaît pas encore l'ampleur de ce rapprochement pouvant aller de missions communes, de fusion de certaines divisions jusqu'à la fusion des directions.

Face à nous siégeait une direction qui feignait de découvrir le sujet, faussement étonnée de cette interpellation. En bon communicant, le directeur régional a soutenu outrageusement ne pas être au courant du moindre projet : « Je ne suis au courant de rien, je n'ai rien proposé de tel. Si des projets existent, je ne les connais pas ... En tout cas, ils ne seront pas menés par nous ». Il est inenvisageable qu'un tel projet ne soit pas soumis à concertation : « Il n'y a pas d'initiative locale mais nous répondons à une commande DGFIP. »

Le directeur a quand même balancé certaines réflexions notamment autour d'un bassin minier qui constitue un seul et même bassin de vie.

Cet échange nous laisse perplexe sur la volonté de transparence et la sincérité de notre directeur.

Il en est de même sur un autre sujet. Dans le dossier d'accueil des nouveaux agents, apparaissait la cartographie des emplois dans le 59. Ce qui saute aux yeux est le calibrage des emplois par EPCI (Communautés d'agglomérations, communautés de communes). Quelle est l'utilité de cette présentation ? La direction cherche depuis quelques temps à faire correspondre le territoire de compétence des trésoreries (versant SPL - Secteur Public Local) aux territoires des EPCI.

Quand on met en parallèle le renforcement des EPCI au détriment des communes, le désengagement de l'État et la volonté de diminuer le nombre de fonctionnaires d'Etat, l'affectation des agents au département, la loi sur la mobilité des fonctionnaires.

On peut facilement imaginer la suite... L'État, en son temps, s'est facilement débarrassé des fonctionnaires Atos des lycées et collèges « refilés » aux départements.

De là à penser que la DGFIP veut jeter le bébé avec l'eau du bain, il n'y a qu'un pas.

Et bien sûr, notre président-directeur a feint de jouer la surprise de trouver ce document dans le dossier d'accueil : « Vous m'en voyez le 1^{er} étonné. Il ne faut rien y voir. Cela ne correspond à rien ».

La pensée du jour : « Mais quel idiot est allé chercher ce document dans le dossier classé secret-défense pour le coller dans le dossier d'accueil ! ».

Ordre du jour

Le premier point concernait la réorganisation des secteurs d'assiette pour les SIP de Maubeuge, Cambrai, Roubaix-sud, et Valenciennes la Rhonelle. Une fois de plus, Les élus de Solidaires Finances Publiques ont réaffirmé que le sujet relevait de la gestion de la pénurie des emplois et, comme toute fusion de services, de la préparation des futures suppressions de postes.

Le travail évolue vers l'industrialisation des tâches et impacte fortement les agents : perte de repères, déconsidération, auto-dévalorisation, dilution des compétences.

Face à l'évocation du site de Roubaix et ses enjeux immobiliers, le directeur a demandé une suspension de séance et est revenu en acceptant la requête des OS d'ajourner le projet, tant que le sujet ne serait pas étudié en CHSCT.

Pour toutes ces raisons, vos élus ont voté contre le projet.

Les autres points de l'ordre du jour n'étaient que des points d'information sur des sujets déjà mis en place :

- le renforcement du rôle des géomètres dans les travaux fiscaux devant l'exigence des collectivités locales sur la fiabilisation des bases. Le risque d'externalisation des activités topographiques n'a jamais été autant d'actualité.

- l'accueil des usagers au CDIF d'Hazebrouck

- le protocole d'entraide entre les SPF d'Hazebrouck et de Dunkerque. Encore une gestion de la pénurie qui ne résout pas les problèmes criants de ces services. Le directeur a réaffirmé la nécessité d'être à J+1 pour la mise en place de l'ANF (accès des notaires au fichier) au 1^{er} mars 2019. Ce qui préfigure bien du sombre avenir des SPF.

- le partenariat entre la SNCF et la Trésorerie de Lille Amendes

- les services civiques. Il a été rappelé qu'ils ne doivent pas combler les vacances de postes mais que l'administration doit leur apporter une plus-value dans leur parcours personnel.



Solidaires Finances Publiques 59
Cité Administrative - 9^e étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE
Tél : 03 20 95 63 90



solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr
solidairesfinancespubliques59@gmail.com
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)